

# DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

## VILLE DE LILLERS

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal

Séance du 11 avril 2019

11 avril 2019

Nombre de conseillers

33

Présents à la séance

22 (jusqu'à 19h52)

21 (après 19h52)

Nombre de pouvoir

8

Nombre d'absents

1

Nombre de votants

30

L'an deux mille dix-neuf le 11 avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal BAROIS, Maire, suivant convocation faite le 04 avril 2019.

Etaient présents :

Mme DUBOIS, M. LELONG, Mmes MARGEZ, MERLIN, M. WESTRELIN, Mme PHILIPPE, M. KOLAKOWSKI, M. DASSONVAL (jusqu'à 19h52), adjoints.

MM. ANDRIES, PAQUET, Mmes FAES, FONTAINE, M. DANIEL, Mme DELANOY, M. LAVERSIN, Mme GOUILLARD, M. LEGRAS, Mme MARLIERE, M. FLAJOLLET, Mme CREMAUX, M. EVRARD, conseillers municipaux.

Etaient excusés : Mme DUQUENNE, Mmes DECAESTEKER, ROSIAUX, MM. CARLIER, MAYEUR, Mme COEUGNIET, M. LEBLANC, M. DESFACHELLES, Mme DELWAULLE, M. PESTKA.

Avait donné pouvoir : Mme DUQUENNE à Mme PHILIPPE, Mme DECAESTEKER à M. WESTRELIN, Mme ROSIAUX à Mme MARGEZ, M. CARLIER à Mme DUBOIS, M. MAYEUR à M. KOLAKOWSKI, Mme. COEUGNIET à Mme GOUILLARD, M. LEBLANC à M. FLAJOLLET, Mme DELWAULLE à Mme CREMAUX,

Etait absent : M. BAETENS.

Il a été procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Xavier KOLAKOWSKI ayant été désigné pour remplir les fonctions les a acceptées.

M. le Président ouvre la séance.

### OBJET

I-02a) Compte Administratif 2018- Ville

Conseil Municipal du 11 avril 2019

### I-02a) Compte Administratif 2018– Ville

Madame Carole DUBOIS – 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire, présente le compte administratif 2018, dressé par Monsieur le Maire, dont un exemplaire est joint à la présente.

Ce document a fait l'objet d'une étude approfondie par la commission « budgets, culture, administration générale », réunie le 01 avril 2019 qui a émis un avis favorable.

Madame DUBOIS propose au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2018 dressé par Monsieur BAROIS, Maire.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

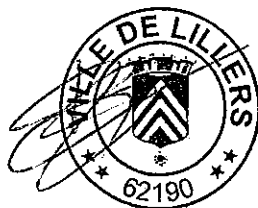
Adopté par 25 voix pour (24 « Lillers en positif » et 1 « Lillers notre ville ») et 4 abstentions (« Lillers c'est Vous ! »)

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Suivent les signatures

Certifié exécutoire par le Maire,  
Compte tenu de la transmission en  
Sous-Préfecture, le 15/04/19  
et de la Publication le 18/04/19  
Lillers, le 18/04/19  
Le Maire,

Le Maire,  
  
Pascal BAROIS  
 VILLE DE LILLERS  
62190



REÇU LE 15 AVR. 2019



# DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

## VILLE DE LILLERS

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal  
Séance du 11 avril 2019

11 avril 2019

Nombre de conseillers  
33

Présents à la séance  
22 (jusqu'à 19h52)  
21 (après 19h52)

Nombre de pouvoir  
8

Nombre d'absents  
1

Nombre de votants  
30

L'an deux mille dix-neuf le 11 avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal BAROIS, Maire, suivant convocation faite le 04 avril 2019.

Étaient présents :

Mme DUBOIS, M. LELONG, Mmes MARGEZ, MERLIN, M. WESTRELIN, Mme PHILIPPE, M. KOLAKOWSKI, M. DASSONVAL (jusqu'à 19h52), adjoints.

MM. ANDRIES, PAQUET, Mmes FAES, FONTAINE, M. DANIEL, Mme DELANOY, M. LAVERGIN, Mme GOUILLARD, M. LEGRAS, Mme MARLIÈRE, M. FLAJOLLET, Mme CREMAUX, M. EVRARD, conseillers municipaux.

Étaient excusés : Mme DUQUENNE, Mmes DECAESTECKER, ROSIAUX, MM. CARLIER, MAYEUR, Mme COEUGNIET, M. LEBLANC, M. DESFACHELLES, Mme DELWAULLE, M. PESTKA.

Avait donné pouvoir : Mme DUQUENNE à Mme PHILIPPE, Mme DECAESTECKER à M. WESTRELIN, Mme ROSIAUX à Mme MARGEZ, M. CARLIER à Mme DUBOIS, M. MAYEUR à M. KOLAKOWSKI, Mme. COEUGNIET à Mme GOUILLARD, M. LEBLANC à M. FLAJOLLET, Mme DELWAULLE à Mme CREMAUX,

Était absent : M. BAETENS.

Il a été procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Xavier KOLAKOWSKI ayant été désigné pour remplir les fonctions les a acceptées.

M. le Président ouvre la séance.

### OBJET

I-02b) Compte Administratif 2018 – Service eau potable

**I-02b) Compte Administratif 2018 – Service eau potable**

Madame Carole DUBOIS, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire, présente le compte administratif 2018, dressé par Monsieur le Maire, dont un exemplaire est joint à la présente.

Ce document a fait l'objet d'une étude approfondie par la commission « budgets, culture, administration générale », réunie le 01 avril 2019 qui a émis un avis favorable.

Madame DUBOIS propose au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2018 dressé par Monsieur BAROIS, Maire.

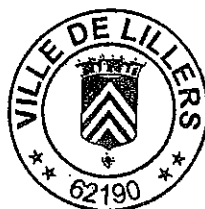
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Adopté par 25 voix pour (24 « Lillers en positif » et 1 « Lillers notre ville ») et 4 abstentions (« Lillers c'est Vous ! »)

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Suivent les signatures

Certifié exécutoire par le Maire,  
Compte tenu de la transmission en  
Sous-Préfecture, le 15/04/19  
et de la Publication le 18/04/19  
Lillers, le 18/04/19  
Le Maire,



Le Maire,

  
Pascal BAROIS



REÇUE 15 AVR. 2019



# DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

## VILLE DE LILLERS

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal  
Séance du 11 avril 2019

11 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf le 11 avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal BAROIS, Maire, suivant convocation faite le 04 avril 2019.

Nombre de conseillers

33

Présents à la séance

22 (jusqu'à 19h52)

21 (après 19h52)

Nombre de pouvoir

8

Nombre d'absents

1

Nombre de votants

30

Etaient présents :

Mme DUBOIS, M. LELONG, Mmes MARGEZ, MERLIN, M. WESTRELIN, Mme PHILIPPE, M. KOLAKOWSKI, M. DASSONVAL (jusqu'à 19h52), adjoints.

MM. ANDRIES, PAQUET, Mmes FAES, FONTAINE, M. DANIEL, Mme DELANOY, M. LAVERDIN, Mme GOUILLARD, M. LEGRAS, Mme MARLIERE, M. FLAJOLLET, Mme CREMAUX, M. EVRARD, conseillers municipaux.

Etaient excusés : Mme DUQUENNE, Mmes DECAESTECKER, ROSIAUX, MM. CARLIER, MAYEUR, Mme COEUGNIET, M. LEBLANC, M. DESFACHELLES, Mme DELWAULLE, M. PESTKA.

Avait donné pouvoir : Mme DUQUENNE à Mme PHILIPPE, Mme DECAESTECKER à M. WESTRELIN, Mme ROSIAUX à Mme MARGEZ, M. CARLIER à Mme DUBOIS, M. MAYEUR à M. KOLAKOWSKI, Mme. COEUGNIET à Mme GOUILLARD, M. LEBLANC à M. FLAJOLLET, Mme DELWAULLE à Mme CREMAUX,

Etait absent : M. BAETENS.

Il a été procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Xavier KOLAKOWSKI ayant été désigné pour remplir les fonctions les a acceptées.

M. le Président ouvre la séance.

### OBJET

I-02c) Compte Administratif 2018 – Service pompes funèbres

**I-02c) Compte Administratif 2018 – Service pompes funèbres**

Madame Carole DUBOIS, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire, présente le compte administratif 2018 du service pompes funèbres, dressé par Monsieur le Maire, dont un exemplaire est joint à la présente.

Ce document a fait l'objet d'une étude approfondie par la commission « budgets, culture, administration générale », réunie le 01 avril 2019 qui a émis un avis favorable.

Madame DUBOIS propose au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2018 du service pompes funèbres dressé par Monsieur BAROIS, Maire.

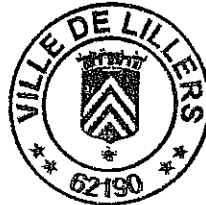
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Adopté par 25 voix pour (24 « Lillers en positif » et 1 « Lillers notre ville ») et 4 abstentions (« Lillers c'est Vous ! »)

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

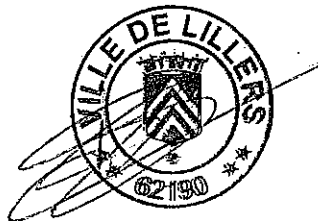
Suivent les signatures

Certifié exécutoire par le Maire,  
Compte tenu de la transmission en  
Sous-Préfecture, le 15/04/19  
et de la Publication le 18/04/19  
Lillers, le 18/04/19  
Le Maire,



Le Maire,

  
Pascal BAROIS



REÇU LE 15 AVR. 2019



# DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

## VILLE DE LILLERS

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal

Séance du 11 avril 2019

11 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf le 11 avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal BAROIS, Maire, suivant convocation faite le 04 avril 2019.

Nombre de conseillers

33

Présents à la séance

22 (jusqu'à 19h52)

21 (après 19h52)

Nombre de pouvoir

8

Nombre d'absents

1

Nombre de votants

30

Etaient présents :

*Mme DUBOIS, M. LELONG, Mmes MARGEZ, MERLIN, M. WESTRELIN, Mme PHILIPPE, M. KOLAKOWSKI, M. DASSONVAL (jusqu'à 19h52), adjoints.*

*MM. ANDRIES, PAQUET, Mmes FAES, FONTAINE, M. DANIEL, Mme DELANOY, M. LAVERGIN, Mme GOUILLARD, M. LEGRAS, Mme MARLIERE, M. FLAJOLLET, Mme CREMAUX, M. EVRARD, conseillers municipaux.*

Etaient excusés : *Mme DUQUENNE, Mmes DECAESTEKER, ROSIAUX, MM. CARLIER, MAYEUR, Mme COEUGNIET, M. LEBLANC, M. DESFACHELLES, Mme DELWAULLE, M. PESTKA.*

Avait donné pouvoir : *Mme DUQUENNE à Mme PHILIPPE, Mme DECAESTEKER à M. WESTRELIN, Mme ROSIAUX à Mme MARGEZ, M. CARLIER à Mme DUBOIS, M. MAYEUR à M. KOLAKOWSKI, Mme. COEUGNIET à Mme GOUILLARD, M. LEBLANC à M. FLAJOLLET, Mme DELWAULLE à Mme CREMAUX,*

Etait absent : *M. BAETENS.*

Il a été procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Xavier KOLAKOWSKI ayant été désigné pour remplir les fonctions les a acceptées.

M. le Président ouvre la séance.

### OBJET

**I-02d) Compte Administratif 2018 – Camping municipal**

**I-02d) Compte Administratif 2018 – Camping municipal**

Madame Carole DUBOIS, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire, présente le compte administratif 2018 du camping municipal, dressé par Monsieur le Maire, dont un exemplaire est joint à la présente.

Ce document a fait l'objet d'une étude approfondie par la commission « budgets, culture, administration générale », réunie le 01 avril 2019 qui a émis un avis favorable.

Madame DUBOIS propose au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2018 du camping municipal dressé par Monsieur BAROIS, Maire.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Adopté par 25 voix pour (24 « Lillers en positif » et 1 « Lillers notre ville ») et 4 abstentions (« Lillers c'est Vous ! »)

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

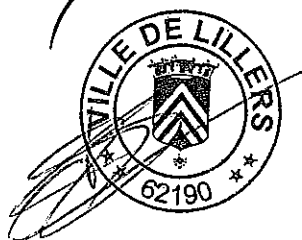
Suivent les signatures

Certifié exécutoire par le Maire,  
Compte tenu de la transmission en  
Sous-Préfecture, le 15/04/19  
et de la Publication le 18/04/19  
Lillers, le 18/04/19  
Le Maire,



Maire,

Pascal BAROIS



REÇU LE 15 AVR. 2019





# DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

## VILLE DE LILLERS

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal  
Séance du 11 avril 2019

11 avril 2019	L'an deux mille dix-neuf le 11 avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal BAROIS, Maire, suivant convocation faite le 04 avril 2019.
<u>Nombre de conseillers</u> 33	<i>Etaient présents :</i> <i>Mme DUBOIS, M. LELONG, Mmes MARGEZ, MERLIN, M. WESTRELIN, Mme PHILIPPE, M. KOLAKOWSKI, M. DASSONVAL (jusqu'à 19h52), adjoints.</i>
<u>Présents à la séance</u> 22 (jusqu'à 19h52) 21 (après 19h52)	<i>MM. ANDRIES, PAQUET, Mmes FAES, FONTAINE, M. DANIEL, Mme DELANOY, M. LAVERVIN, Mme GOUILLARD, M. LEGRAS, Mme MARLIERE, M. FLAJOLLET, Mme CREMAUX, M. EVRARD, conseillers municipaux.</i>
<u>Nombre de pouvoir</u> 8	<i>Etaient excusés : Mme DUQUENNE, Mmes DECAESTEKER, ROSIAUX, MM. CARLIER, MAYEUR, Mme COEUGNIET, M. LEBLANC, M. DESFACHELLES, Mme DELWAULLE, M. PESTKA.</i>
<u>Nombre d'absents</u> 1	<i>Avaient donné pouvoir : Mme DUQUENNE à Mme PHILIPPE, Mme DECAESTEKER à M. WESTRELIN, Mme ROSIAUX à Mme MARGEZ, M. CARLIER à Mme DUBOIS, M. MAYEUR à M. KOLAKOWSKI, Mme. COEUGNIET à Mme GOUILLARD, M. LEBLANC à M. FLAJOLLET, Mme DELWAULLE à Mme CREMAUX,</i>
<u>Nombre de votants</u> 30	<i>Etait absent : M. BAETENS.</i>

Il a été procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Xavier KOLAKOWSKI ayant été désigné pour remplir les fonctions les a acceptées.

M. le Président ouvre la séance.

### OBJET

I-02e) Compte Administratif 2018– Lotissement ZA RD 943

**I-02e) Compte Administratif 2018– Lotissement ZA RD 943**

Madame Carole DUBOIS, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire, présente le compte administratif 2018 du lotissement de la ZA RD 943, dont un exemplaire est joint à la présente.

Ce document a fait l'objet d'une étude approfondie par la commission « budgets, culture, administration générale », réunie le 01 avril 2019 qui a émis un avis favorable.

Madame DUBOIS propose au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2018 du lotissement de la ZA RD 943 dressé par Monsieur le Maire.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Adopté par 25 voix pour (24 « Lillers en positif » et 1 « Lillers notre ville ») et 4 abstentions (« Lillers c'est Vous ! »)

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

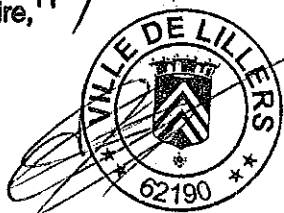
Suivent les signatures

Certifié exécutoire par le Maire,  
Compte tenu de la transmission en  
Sous-Préfecture, le 15/04/19  
et de la Publication le 18/04/19  
Lillers, le 18/04/19  
Le Maire,



Le Maire,

Pascal BAROIS



REÇU LE 15 AVR. 2019



# DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

## VILLE DE LILLERS

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal  
Séance du 11 avril 2019

11 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf le 11 avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal BAROIS, Maire, suivant convocation faite le 04 avril 2019.

Nombre de conseillers

33

Présents à la séance

22 (jusqu'à 19h52)  
21 (après 19h52)

Nombre de pouvoir

8

Nombre d'absents

1

Nombre de votants

30

Etaients présents :

Mme DUBOIS, M. LELONG, Mmes MARGEZ, MERLIN, M. WESTRELIN, Mme PHILIPPE, M. KOLAKOWSKI, M. DASSONVAL (jusqu'à 19h52), adjoints.

MM. ANDRIES, PAQUET, Mmes FAES, FONTAINE, M. DANIEL, Mme DELANOY, M. LAVERGIN, Mme GOUILLARD, M. LEGRAS, Mme MARLIERE, M. FLAJOLLET, Mme CREMAUX, M. EVRARD, conseillers municipaux.

Etaients excusés : Mme DUQUENNE, Mmes DECAESTEKER, ROSIAUX, MM. CARLIER, MAYEUR, Mme COEUGNIET, M. LEBLANC, M. DESFACHELLES, Mme DELWAULLE, M. PESTKA.

Avaients donné pouvoir : Mme DUQUENNE à Mme PHILIPPE, Mme DECAESTEKER à M. WESTRELIN, Mme ROSIAUX à Mme MARGEZ, M. CARLIER à Mme DUBOIS, M. MAYEUR à M. KOLAKOWSKI, Mme. COEUGNIET à Mme GOUILLARD, M. LEBLANC à M. FLAJOLLET, Mme DELWAULLE à Mme CREMAUX,

Etaients absent : M. BAETENS.

Il a été procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Xavier KOLAKOWSKI ayant été désigné pour remplir les fonctions les a acceptées.

M. le Président ouvre la séance.

### OBJET

**I-02f) Compte Administratif 2018 – Lotissement ARMADA  
rue Philiomel**

**I-02f) Compte Administratif 2018 – Lotissement ARMADA rue Philiomel**

Madame Carole DUBOIS, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire, présente le compte administratif 2018 du lotissement ARMADA rue Philiomel, dressé par le Maire, dont un exemplaire est joint à la présente.

Ce document a fait l'objet d'une étude approfondie par la commission « budgets, culture, administration générale », réunie le 01 avril 2019 qui a émis un avis favorable.

Madame DUBOIS propose au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2018 du lotissement ARMADA rue Philiomel.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Adopté par 25 voix pour (24 « Lillers en positif » et 1 « Lillers notre ville ») et 4 abstentions (« Lillers c'est Vous ! »)

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Suivent les signatures

Certifié exécutoire par le Maire,  
Compte tenu de la transmission en  
Sous-Préfecture, le 15/04/19  
et de la Publication le 18/04/19  
Lillers, le 18/04/19  
Le Maire,



Le Maire,

Pascal BAROIS

REÇU LE 15 AVR. 2019

